

COMMUNE DE
TORSAC

016-211603824-20240708-D2024308-DE
R 16410 TORSAC 024

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

délibération :
D_2024_30_8

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 08 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 10

Date de convocation du : 02 Juillet 2024

Présents : 9

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal

Votants : 9

Absent(s) : LABUSSIÈRE Patricia

**Objet : Personnel
communal : rémunération
du poste d'adjoint
technique territorial
catégorie C _ à temps
complet**

Secrétaire de Séance : Chantal SURGET

Conformément au code général de la fonction publique, des emplois permanents peut être occupés de manière permanente par des agents contractuels territoriaux pour tous les emplois des communes de moins de 1000 habitants,

Considérant que notre commune compte moins de 1000 habitants, comme en atteste le dernier re-censement,

Considérant que l'emploi permanent d'adjoint technique territorial _ catégorie C _ à temps complet sera occupé de manière permanente par un agent contractuel,

Considérant que l'agent contractuel de droit public occupant cet emploi est employé à la commune de manière continue depuis le 21 novembre 2022,

Vu la valeur professionnelle et l'investissement de l'agent,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide que l'agent contractuel de droit public occupant cet emploi sera rémunéré par référence à la grille indiciaire, sur le 2ème échelon du grade concerné, à compter du 1er septembre 2024.

La réévaluation se matérialisera par la prise d'un avenant au contrat de travail.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD



Emis le 08/07/2024, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le
Affiché le..... 24 JUIL. 2024